



DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIRE UN DEBIT TEMPORAIRE

Mairie
allée Abbé Martin
Kercret
56400 Ploemel

DEBIT DE BOISSONS

- 1^{ère} catégorie
 3^{ème} catégorie

Monsieur le Maire,

Je soussigné (1)
ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de
boissons temporaire à (2)
Du/...../..... deh..... au/...../..... àh.....
A l'occasion de (3)

Le/...../.....

Signature

- (1) Nom, prénom, profession, domicile
(2) Indiquer emplacement
(3) Indiquer le motif : foire, fêtes, kermesse....

ARRETE DU MAIRE

Le Maire de la Commune de Ploemel

Vu la demande ci-dessus,
Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L.335-1 et L.3335-4
du Code de la Santé Publique,
Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2212-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.3331-1 et L.3334-2 du Code de la Santé Publique,

Arrête

Article 1^{er} : M.....est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel
et temporaire de boissons de catégorie du/...../..... deh.....
au/...../..... à h..... au (2).....

Article 2 : La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera affichée et transmise à :

- M. le Sous-Préfet du Morbihan
- M. le Commandant de Gendarmerie d'Étel
- Mme la Responsable de la Police Municipale
- Au demandeur

Fait à Ploemel le/...../.....
Le Maire